

**ANNEXE II**

**Règlement d'examen**

## LISTE DES DOMAINES

- ❶ Domaine professionnel
- ❷ Domaines généraux :
  - Expression française ;
  - Mathématiques ;
  - Vie sociale et professionnelle ;
  - Éducation physique et sportive.

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE VENDEUR MAGASINIER EN PIÈCES DE RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
--

INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unités	Coef.	Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance - candidats libres	Durée de l'épreuve ponctuelle
-----------------------	--------	-------	---	--	-------------------------------

### DOMAINE PROFESSIONNEL

Pratique de la vente et de la préparation de commande	U 1	8	CCF	Ponctuelle orale	30 min max
Pratique de réception, mise en stock, expédition et de conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	U 2	6	Ponctuelle pratique et orale	Ponctuelle pratique et orale	1h 40 min max
Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	U 3	2	CCF	Ponctuelle écrite	40 min

### DOMAINES GÉNÉRAUX

EG1 – Expression française	U 4	2	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2 h
EG2 – Mathématiques	U 5	1	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	1 h
EG3 – Vie sociale et professionnelle	U 6	1	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	1 h
EG4 – Éducation physique et sportive	U 7		CCF	ponctuelle	
<i>Épreuve facultative de langue vivante étrangère*</i>			Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min

(\*) Ne sont autorisées que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.